L'ABEILLE.

JOURNAL QUOTIDIEN..... $12 | payable d'avance
De même FORT PAR SEMAINE, $10 |

PAR BULLITT, MAGNE & Cie
No. 81, Rue Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS:
JEUDI MATIN, 12 JANVIER 1843.

Pour Président des Etats-Unis:
HENRY CLAY.

Etats-Unis et Chine.—Le message que le Président a adressé au Congrès, le 30 décembre dernier demande au Congrès une appropriation de fonds qui mette l'Exécutif en mesure d'envoyer en Chine un agent chargé d'obtenir pour nos négocians des droits et des privilèges commerciaux semblables à ceux que les Anglais se sont fait accorder. Cette suggestion ne saurait manquer d'obtenir l'approbation universelle, et les vues que le Président émet sur l'indépendance des îles Sandwich ne déplairont pas non plus.

La politique du gouvernement des Etats-Unis, depuis sa fondation, a toujours été d'éviter avec soin toute alliance gênante avec les puissances étrangères, et de fuir en même temps les périlleux avantages qui naissent des conquêtes lointaines. Nous avons su nous garantir de cette fièvre de colonisation qui travaille l'Angleterre; mais en songeant aux usurpations incessantes que cette puissance tente dans l'hémisphère oriental, n'a-t-on pas le droit de craindre qu'il n'y ait bientôt plus de ce côté, dit-on d'empire maritime qui ne se trouve sous son immédiate suzeraineté? En présence d'une pareille éventualité, notre gouvernement, qui a certainement raison de n'intervenir qu'avec la plus grande réserve dans les affaires des autres puissances et de veiller avant tout au développement de nos ressources intérieures, ne doit-il pas cependant songer à maintenir l'indépendance et la sécurité des nations dont les possessions peuvent avoir quelque importance, soit au point de vue commercial, soit au point de vue exclusivement maritime? N'est-il pas dans l'obligation de conserver à nos vaisseaux des marchés de commerce et des ports de relâche?

A l'exception du territoire de l'Orégon, sur lequel nous ne possédons jusqu'à ce jour qu'une souveraineté purement nominale et qui pourrait bien être contestée quelque jour, nous n'avons pas sur toute la côte du l'Océan Pacifique un pied carré de terre! Toutes les nations maritimes jouissent de privilèges égaux à ceux que nous sont accordés dans les ports ouverts à nos vaisseaux, et quelques-unes d'entre elles ont de plus que nous de magnifiques possessions dans la partie la plus féconde du continent asiatique. Toute cette vaste et riche région que baigne l'Océan Indien reconnaît la loi de l'Angleterre, à l'exception peut-être d'une portion de l'Arabie et de l'Empire Birman, où elle domine encore par les postes qu'elle occupe dans les îles voisines. Les tentatives qu'elle a faites contre l'Afghanistan prouvent qu'elle songe à étendre sa domination du côté de la Méditerranée, et maintenant qu'elle a pris pied sur le sol de la Chine, qu'elle a su arracher par le fer et le feu des privilèges commerciaux à cette contrée, jusqu'à ce jour fermée à l'étranger, n'a-t-on pas quelque raison de croire qu'elle ne s'en tiendra pas à ces premiers avantages et qu'elle tentera d'enchaîner le Céleste Empire sous un joug semblable à celui qu'elle fait peser sur l'Indoustan? Avant ces dernières conquêtes on pouvait croire que l'Angleterre se contenterait quelque temps encore de ses immenses possessions asiatiques, en songeant aux événemens qui ont marqué l'année dernière, on arrive à cette conclusion: qu'elle veut le plus tôt possible mettre dans sa dépendance le reste de cette portion du monde.

Tandis que la domination de l'Asie passe aussi rapidement entre les mains des Européens, n'est-il pas urgent pour les Etats-Unis de fortifier leur position dans l'Ocean Pacifique, de telle sorte qu'ils ne se trouvent pas exclus totalement des avantages qui sont offerts au commerce de la chrétienté par l'ouverture des ports de la Chine? Comme première mesure pour atteindre ce but, l'envoi dans ce pays d'un agent spécial nous semble une chose excellente; mais le meilleur moyen pour nous de conserver une influence réelle dans le monde oriental, c'est d'établir une colonie à l'embouchure de la Columbia, c'est de coloniser le plus promptement possible le territoire de l'Orégon, c'est d'entretenir sur la côte une force navale et militaire respectable. S'il est contraint à la politique américaine de prendre des îles et de fortifier des territoires conquis sur les barbares de l'Orient, il est important pour notre pays d'occuper une contrée qui nous appartient, et qui se trouve rapprochée du théâtre où s'engagera nécessairement une lutte commerciale à laquelle il est vivement intéressé, et peut-être aussi une lutte politique à laquelle il devra forcément prendre part.

Si les puissances Européennes, comme Fineinse le Président, font quelque tentative contre l'indépendance de gouvernement d'Hawaï et imposent leur joug au peuple demi civilisé de ces îles, la Marine des Etats-Unis, en cas de guerre avec ces puissances, n'aurait plus un seul port dans ces parages où relâcher. Presque tous les points importans sont entre les mains de l'Angleterre; ceux qui ne lui appartiennent pas encore, sont l'objet de son ardente convoitise et ne lui échapperont sans doute pas. L'Angleterre balancera de ses flottes toute la face de l'Océan Pacifique. de ses îles, de ses Péninsules, de ses possessions continentales, elle lancera ses vaisseaux de guerre sur nos vaisseaux marchands, qui, sur toute cette immensité de mers, ne trouveront pas une seule place de refuge, un seul port de refuge. Pour nous défendre contre une pareille éventualité, le territoire de l'Orégon nous offre une admirable position que nous pouvons coloniser, où nous pouvons préparer nos moyens de défense, sans nous départir de la politique de prudence que nous avons adoptée. Là nous aurons des bâtimens et des forts de secours pour notre commerce; là nous créerons le moyen de maintenir notre indépendance. Le gouvernement peut y entretenir une force suffisante pour faire face à ces démêlés qui naissent continuellement dans les relations internationales et qui menacent surtout les peuples, lorsqu'ils n'ont pas sous la main le moyen de se faire justice. Les premiers travaux entrepris par le gouvernement à l'embouchure de la Columbia entraîneront nécessairement de ce côté un flot de colons qui seront tout prêts à défendre ce territoire, si par hasard l'Angleterre venait à prétendre à la possession de tout le pays situé à l'Ouest des montagnes Rocheuses. Ainsi tout en nous mettant en mesure pour agir dans l'Océan Pacifique, nous affermirons notre position sur le Continent.

Dans l'état actuel des choses, à la première rupture, tous les navires de commerce des Etats-Unis qui parcourent le grand Océan, seraient une proie facile pour les croiseurs anglais. En effet, à l'exception de quelque brick solitaire ou de quelque belle frégate, spectacle plus rare encore, qui vient de tems à autres sur ces rades abîmées risquer la vue et le cœur du marchand américain, nous n'avons aucune force pour protéger notre commerce contre les exactions ou le pillage. Nous n'avons dans ces mers lointaines, ni forts, ni hâvres, qui nous assurent le gouvernement des communications régulières, où l'on puisse recevoir avec quelque certitude d'annonce d'une guerre, ou les renseignemens qui peuvent importer à la sécurité de nos concitoyens! Ces navires aux riches cargaisons qui parcourent l'Océan et dont le nombre s'accroît chaque jour, ne sont-ils pas en quelque sorte un appât pour la rapacité des puissances étrangères, un bien dangereux entraînement vers des hostilités qui n'ouvriraient par de magnifiques captures!

Le comité nommé par l'assemblée des Catholiques de la Nouvelle-Orléans, tenue à la salle St. Louis le 7 du courant, a la satisfaction d'annoncer à ses commettans que, par son intermédiaire, les difficultés qui existaient entre Mgr l'Evêque de la Nouvelle-Orléans et MM. les Marguilliers de l'église St. Louis, sont heureusement terminées.

BERNARD MARIGNY,
Président.
A. J. GUIROT, Secrétaire.
Nouvelle-Orléans, le 11 janvier 1843.

LEGISLATURE.

Chambre des Representans.—La séance d'hier a été d'une assez haute importance. L'orateur a présenté une communication du Bureau de Circulation qui rend compte de ses actes antérieurement à la reprise des paiemens en espèces. Ce rapport a été renvoyé au comité des banques.

M. Mumford a déposé un bill pour la construction d'un édifice à l'épreuve du feu, destiné à la conservation des documens publics; un acte pour amender l'acte d'incorporation de la ville de la Nouvelle Orléans, et pour fixer les limites de la Première et de la Seconde Municipalité.

M. Hunt a présenté une résolution sur laquelle il appelle l'attention de la chambre; cette résolution demande la nomination d'un comité spécial de cinq membres qui sera non rapport sur les économies et les réformes qui lui paraîtront réalisables dans les dépenses de l'Etat. Elle a été adoptée.

Un bill pour accorder une faible pension à John Gordon, vétéran de 1815, a soulevé une longue et vive discussion. Elle est terminée par le renvoi du bill au comité des propositions et griefs.

M. Wadsworth a présenté, pour la division de l'Etat en districts Congressionnels, un acte qui a été renvoyé au comité spécial.

A midi, la Chambre s'est occupée de la nomination d'un sergent-at-arms. Deux candidats, MM. S. Harby et Cochrane se sont partagés les voix; le premier a obtenu 39 voix et le second 34 seulement, S. Harby a été déclaré dûment élu rapporteur.

L'élection de l'imprimeur d'Etat est fixée à vendredi à midi.

Le reste de la séance a été consacré à la discussion d'un bill du docteur Brashear, pour la réduction de la taxe sur les terres dans la paroisse Ste. Marie. Ce bill a été déposé sur le bureau.

La malle nous apporte des journaux de Philadelphie et de Washington du 3 courant; mais nous n'avons rien de New-York. A l'accession de la nouvelle année, les journaux n'ont point paru le 2, nous n'avons donc rien à ajouter à ce que nous avons donné hier de l'enquête sur l'affaire du Somers.

COUR CRIMINELLE.

Denis O'Leary a été reconnu coupable d'assaut et batterie sur la personne de Duggan.

Bryant, accusé d'avoir tenu une maison de jeu, s'est reconnu coupable, et a été condamné à $1000 d'amende et aux frais: il a payé et a été mis immédiatement en liberté.

Un sâlesdit a été fait pardevant le Recorder de la première municipalité contre Pablo Gelbi tenant un cabaret rue de la Vieille Levée entre les rues St. Philippe et des Ursulines, l'accusant d'avoir vendu des liqueurs fortes à des esclaves.

Gare à vos poches.—La police de la première municipalité a arrêté hier, dans un magasin d'encan, deux individus fouillant dans les poches de leurs voisins.

Diorama.—Nous avons revu le Diorama, et plus encore que la première fois nous avons été enchanté. Le public, à ce qu'il paraît, est de notre avis; car il s'y porte en foule chaque jour. Hier soir un certain nombre de spectateurs n'ont pu trouver de place.

Alabama.—Dans la Chambre des Représentans de cet Etat, laquelle est composée en majorité de membres appartenant à "l'harmonieuse démocratie", deux honorables, MM. David Hubbard et James M. Calhoun, se sont traités mutuellement de menteur, en accompagnant cette épithète de quelques apostrophes plus énergiques encore, puis ils en sont venus à un pugilat régulier. Leurs collègues les ont séparés; mais cette intervention n'a pas été assez prompte pour empêcher les illustres champions de porter sur la figure quelques traces de leurs exploits réciproques.

Le *Sun* de Baltimore du 30 décembre, raconte l'aventure suivante, arrivée dans le comté de Harford, Maryland.

"Un jeune homme de Baltimore, s'étoit engagé à épouser une jeune personne habitant la campagne; afin d'accomplir sa promesse, le soir de Noël il partit accompagné d'un de ses amis, pour aller chercher sa fiancée et la conduire en ville où la cérémonie du mariage devait avoir lieu. Arrivés à quelque pas de la maison, il fit arrêter la voiture qui les conduisait, la laissa sous la garde de son camarade, et ordonnant au cocher de l'attendre il se dirigea vers la maison. Quelques jeunes gens qui, ce jour là n'avaient point été admis chez les parens de cette demoiselle, se retirant chacun chez eux lorsqu'ils apperçurent la voiture qui, stationnant dans ces parages à pareille heure, leur parut suspecte. Ils s'approchèrent du cocher, lui demandant ce qu'il attendait. Je me suis gagé, répondit celui-ci, et la personne que je conduis, est allée à cette maison que vous voyez pour s'informer du chemin, je l'attends; elle va revenir. Cette réponse ajouta encore à leur curiosité et ils s'approchèrent de la voiture et entendirent deux personnes causer ensemble. Ils ne tardèrent pas à voir venir un jeune homme et une dame qui bras dessus, bras dessous, se dirigèrent vers la voiture. La dame en personne de précaution s'était munie des effets nécessaires en cas de noces, en avait fait un paquet que son fiancé portait galamment. Aussitôt les jeunes gens qui étaient arrêtés à distance, s'approchèrent et, ouvrant la portière de la voiture, ils forcèrent le jeune homme à monter, et une dame bras dessus, bras dessous, se dirigèrent vers la voiture. La dame en personne de précaution s'était munie des effets nécessaires en cas de noces, en avait fait un paquet que son fiancé portait galamment. Aussitôt les jeunes gens qui étaient arrêtés à distance, s'approchèrent et, ouvrant la portière de la voiture, ils forcèrent le jeune homme à monter